

Défendre votre lieu de culte contre un gouvernement tyrannique

Curtis Bryce

PDG ADÉ, Sarnia—Lambton—Bkejwanong, PHC Canada

Vous avez sûrement entendu le shofar du Gardien sonner dans les lieux de culte au Canada : églises, mosquées, synagogues, etc. Si vous avez manqué la menace, vous pouvez en lire davantage ici.¹

La menace vient du Comité fédéral des finances² (PDF), rapport n° 21 (44-1), recommandations n° 429 et n° 430.

« Recommandation 429 – Ne plus accorder le statut d’organisme de bienfaisance aux organisations anti-avortement. »

« Recommandation 430 – Modifier la Loi de l’impôt sur le revenu afin de fournir une définition d’un organisme de bienfaisance qui supprimerait le statut privilégié de « promotion de la religion » en tant qu’objectif de bienfaisance. »

Ces deux recommandations visent à éliminer l’Église visible au Canada... tout lieu de culte... avec 100 % des actifs de votre église consommés par la taxe de révocation.

Cette menace constitue également un test de facto pour la détermination de l’Église canadienne.

Lorsque les Canadiens en ont pris conscience lors des dernières élections, et que les sondages se sont retournés contre le Parti conservateur, les députés conservateurs et leur chef ont cherché à se distancier des recommandations offensantes qu’ils n’avaient pas jugées jusque-là répréhensibles et à en rejeter officiellement la faute sur les libéraux et le NPD. Lâches ! Certes, ils ont déposé une opinion dissidente³ sur plusieurs points, mais pas un mot sur ces deux recommandations!

Tout cela est corroboré par les archives publiques.

Un budget n’est même pas nécessaire pour leur mise en œuvre. Un projet de loi de voies et moyens pourrait très bien inclure l’une ou l’autre de ces recommandations, voire les deux. Le ministre des Finances pourrait certainement les inclure, puisqu’elles ont déjà été adoptées par un comité approuvé par **TOUT** les partis à la Chambre. Si ces recommandations étaient adoptées, l’impôt de révocation⁴, s’il était invoqué, entraînerait, dans un délai d’un an, un transfert de toutes les ressources financières accumulées hors de l’Église canadienne. Nous avons encore le temps de mobiliser une opposition et de persuader les députés de toutes allégeances politiques de s’opposer à ces mesures. Mais très peu de choses.

Nous devons nous engager dans cette bataille maintenant ! Nous devons être organisés et prêts à nous mobiliser. Nous n’osons plus abandonner nos églises aux ruses d’un gouvernement libéral hostile et

cupide, soutenu – dans ce cas précis – par un Parti conservateur dénué de principes moraux et indigne de son nom.

Il y a deux éléments d'un plan d'action qui mettent l'église locale en mouvement:

La première étape : demandez à l'équipe de direction de votre église locale d'inviter votre député à une réunion dans votre église, afin d'aborder cette menace à votre statut d'organisme de bienfaisance. Il est important que cette réunion ne se déroule pas avec une seule personne représentant votre église. Une réunion du conseil d'administration représentant la direction de votre église sensibilisera votre député à la gravité de ces recommandations. N'attendez pas que d'autres églises de votre région fassent de même ! De plus, demandez à la direction de votre église de proposer des actions de section, de presbytère ou de groupe au sein de votre confession. Demandez à votre association pastorale locale de collaborer pour informer les congrégations locales. Cette simple action pourrait stopper net cette menace, sans frais pour votre église, et démontrer à votre député que votre église est engagée. Nous devons en informer la Chambre. Tous les partis doivent comprendre le niveau de menace qu'ils ont approuvé et les conséquences auxquelles ils peuvent raisonnablement s'attendre.

Le deuxième élément est la coordination juridique : ici, je vous recommande de visiter « [Freedoms Advocate](#) »⁵ et de vous tenir au courant grâce à leurs newsletters sur ce sujet.

« [Freedoms Advocate](#) » coordonne une réponse nationale pour unir et adopter une position ferme et collective sur ce problème gouvernemental urgent. Son objectif est de rassembler les églises de toutes confessions et les associations indépendantes de tout le pays afin de présenter un front uni, puissant et cohérent.

Soutenus par leur association juridique et leur réseau d'avocats constitutionnels expérimentés, leur plan est de:

- **Élaborer une lettre ouverte à envoyer au gouvernement fédéral et à diffuser aux médias.**
- **Créer un signataire en ligne qui accompagnera la lettre ouverte au gouvernement.**
- **Créer un film/documentaire pour soutenir la Lettre ouverte et le montrer aux congrégations.**

Bien qu'il n'y ait aucune garantie que ces recommandations du comité des finances soient un jour mises en œuvre, elles représentent une nouvelle tentative de réduire, voire d'éliminer, la liberté de religion au Canada. Nous avons l'occasion de nous mobiliser et de nous unir pour protéger la liberté de religion de tous. Cette réponse offre également à l'Église collective l'occasion de partager pour qui nous accomplissons nos bonnes actions et l'impact qu'elle a eu dans une nation qui s'est éloignée de ses racines.

Il faut agir ! L'inaction nous laissera dans une situation bien décrite par Georges Buscemi, président de la Coalition Québec-Vie : « Les organismes de bienfaisance pro-vie savent qu'à tout moment, une vérification de l'Agence du revenu ou un décret ministériel pourraient les priver de leurs moyens de subsistance simplement en raison de leurs convictions. Cette épée de Damoclès engendre autocensure et incertitude : certains groupes religieux peuvent tempérer leurs enseignements ou éviter les activités pro-vie simplement pour éviter des représailles politiques. Ainsi, la menace de retirer le statut d'organisme de bienfaisance accomplit déjà ce que le débat public n'a pas pu faire : museler la défense des valeurs morales par la coercition financière. »

Avec un esprit sain, nous restons vigilants, informés et prêts à agir. Nous identifions nos alliés et les aidons à agir, tout en les associant à nos actions pour protéger les valeurs qui nous sont chères à tous.

Joignez-vous à moi pour bâtir et renforcer le seul parti politique qui continue de défendre efficacement les enjeux qui préoccupent notre nation : la vie, la famille et la liberté. Adhérez à PHC Canada dès aujourd'hui.⁶

Notes de bas de page

¹ www.chp.ca/fr/communiqués/le-diable-est-dans-les-détails

² www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/FINA/Reports/RP13466781/finarp21/finarp21-e.pdf

³ www.ourcommons.ca/documentviewer/en/44-1/FINA/report-21/page-183

⁴ www.canada.ca/en/revenue-agency/services/charities-giving/charities/revoking-registered-status/revocation-tax-t2046-tax-return.html

⁵ freedomsadvocate.ca

⁶ www.chp.ca/fr/accueil/rejoignez-nous/

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.
